

t.311 Mozambique RH/CA/sn 3003 Berne, le 16 janvier 1979
 ✓ t.183-1

ENTREE EN MATIERE

1. Au Directeur de la DDA
2. Projet : Programme d'appui à l'effort de développement Mozambicain
3. Pays : Mozambique
4. Réserve : 4 Mio
5. Coopération Suisse-Mozambique : origine et justification

5.1. C'est en 1976 que la DDA prenait la décision de principe sur proposition de la Section Afrique Orientale, d'établir des relations de coopération avec le Mozambique qui avait accédé une année auparavant à l'indépendance.

Outre les quatre pays de concentration en Afrique de l'Est (Rwanda, Madagascar, Tanzanie, Kenya), la DDA souhaitait accroître le nombre de pays avec lesquels elle mène un programme plus restreint de coopération et ceci dans la région australe du continent où la situation est en pleine évolution du fait de la libération progressive du colonialisme.

Cette décision s'est concrétisée au début d'une manière limitée par une aide associée fournie à l'UNICEF (recyclage d'enseignants primaires) et par des premiers contacts avec la FAO en vue d'un projet laitier dont le dossier en préparation n'a pourtant jamais pu nous être remis.

Les relations officielles entre le Mozambique et la Suisse se sont concrétisées le 1er juillet 1977 lors de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur de Suisse accrédité.

Le gouvernement mozambicain a montré à plusieurs reprises son intérêt à coopérer avec la Suisse, en particulier lorsque le Ministre de l'Agriculture nous a adressé en 1977 une demande pour un appui au Service du cadastre (DINAGECA). La DDA y a d'ailleurs répondu en envoyant en mission de consultation M. Broillet du Service fédéral des mensurations cadastrales en février 1978 (1) qui était accompagné de notre coordonnateur à Madagascar, M. J-M. Delèze (2) Un mémorandum a été signé en mai 1978 dans lequel la DDA convenait d'apporter à la DINAGECA des appuis ponctuels "à la carte".

(1) cf le rapport de M. Ch. Broillet (avril 1978)

(2) cf rapport de mission de M. J-M. Delèze (mars 1978)

Kopie ging an:

L 25. Jan. 79 10

Maputo
 - Addis Abeba



- 2 -

L'Ambassade de Suisse à Maputo à qui nous avons demandé de proposer une mission de prise de contact de la DDA avec le Gouvernement mozambicain a pu, grâce à la collaboration de son Chargé d'Affaires a.i. M. Piachaud, obtenir de la Direction nationale de la Coopération internationale une décision de principe et un accord sur les dates du 26.09. au 14.10 1978 pour cette mission.

La mission d'identification de projets qui a donc eu lieu en octobre 78 a permis de dégager certaines premières idées de projets qui pourraient constituer un programme de coopération entre la Suisse et le Mozambique. (3).

5.2. Au cours de cette mission, la démarche suivante a été suivie :

5.2.1. Echange de vues avec les Autorités mozambicaines, en particulier avec Mme J. Mondlane Directrice de la Direction Nationale de la Coopération Internationale. Il s'agissait, d'une part, d'une prise de connaissance des options de développement et des priorités fixées pour les années à venir ainsi que du rôle imparti à la Coopération internationale et des attentes par rapport à une Coopération avec la Suisse. D'autre part, d'une présentation des priorités de la DDA, de ses procédures, de son expérience en particulier dans les pays voisins tels Madagascar, la Tanzanie.

Ces échanges ouverts ont permis de déterminer un champ possible de coopération qui réponde aussi bien aux priorités gouvernementales qu'à celles de la DDA.

5.2.2. Contacts avec les organisations et personnes oeuvrant dans le cadre de la coopération au Mozambique et de manière à tenir compte des expériences faites et des situations vécues.

Il a ainsi été possible de rencontrer les représentants des principales organisations multilatérales et agences bilatérales de coopération de discuter avec presque tous les coopérants de nationalité suisse engagés par le Gouvernement mozambicain et travaillant dans différents secteurs d'activité, de se rendre dans la province de Gaza et de discuter avec des coopérants dans le cadre de leur travail.

5.2.3. Réunions de travail avec les services de l'Administration mozambicaine (Ministères des Travaux Publics, de la Santé, de l'Agriculture, Commission nationale des villages communautaires, services administratifs de la province de Xai-Xai), organisées par la Direction de la Coopération internationale afin de dégager et discuter des idées concrètes de projet et d'examiner la documentation existante s'y référant.

5.3. En conclusion de cette mission, l'opportunité d'une coopération entre la Suisse et le Mozambique s'est trouvée confirmée. Les éléments suivants militent, en effet, en faveur de l'établissement de liens de coopération :

(3) cf le rapport "Mission d'identification de projets au Mozambique" oct. 1978 - JM Delèze - Ph. de Rham

5.3.1. L'intérêt manifesté par les différentes instances gouvernementales au cours des discussions pour une coopération avec la DDA.

Les autorités mozambicaines ont décidé, semble-t-il, d'oublier le passif accumulé au moment du changement de pouvoir dans l'ancienne colonie portugaise, en particulier l'affront ressenti lorsqu'une mission, officielle du Frelimo en Suisse a été éconduite à Berne.

Aujourd'hui, elles mettent au contraire, en avant les liens de solidarité établis depuis longtemps avec certaines personnalités en Suisse et l'action très positive jouée ces dernières décennies par la "Mission suisse" au Mozambique. Nombre de dirigeants actuels se rappellent avoir reçu leur formation scolaire grâce aux missions soutenues par le Département missionnaire romand qui oeuvraient pour l'émancipation de la population mozambicaine.

L'intérêt d'une coopération avec la Suisse s'inscrit d'ailleurs dans la volonté affirmée du Gouvernement de diversifier, après trois ans d'indépendance, ses relations internationales.

5.3.2. L'urgence des besoins réels dans une situation économique guère enviable qui s'explique, en partie, par les conséquences pour le Mozambique de la guerre de libération en Rhodésie et par la réorganisation des structures économiques alors que les portugais qui détenaient toutes les fonctions de direction et d'organisation ont quitté massivement le pays.

Les exportations qui se montaient respectivement à US \$ 175 Mios et à US\$ 200 Mios en 1973 et 1974 ont plafonné à US\$ 147 Mios en 1976 et à US \$ 150 Mios en 1977. Quant aux importations, elles ont passé de US\$ 261 Mios en 1973 à US\$ 495 Mios en 1977, d'où un déficit considérable de la balance commerciale que le solde positif de la balance des invisibles ne parvient de loin pas à combler.

Bien que l'on s'attende à un redressement des exportations en 1978 (estimation ONU : US\$ 205 Mios), la situation reste préoccupante. Les réserves en devises ne représenteraient aujourd'hui que l'équivalent de 45 jours d'importations (selon Mme J. Mondlane). Or dans ces importations, les produits alimentaires occupent une place prépondérante. Pour 1979, les besoins atteindraient 386'000 tonnes, ce qui est non négligeable pour un pays de 10 à 12 Mios d'habitants.

La situation financière de l'Etat, on s'en doute, n'est guère brillante : selon une estimation ONU, le déficit cumulé total du budget de l'Etat et des principaux organismes paraétatiques (chemins de fer, ports, postes ...) s'établirait à plus US\$ 185 Mios à fin 1977, (chiffre à comparer avec les recettes budgétaires (US\$ 252 Mios) et les dépenses (US\$ 280 Mios) pour la même année) ; les estimations du déficit cumulé total pour 1978 s'élèvent à US\$ 305 Mios. La rupture des liaisons avec la Rhodésie (application des sanctions ONU) n'arrange bien entendu pas les choses.

5.3.3. Les problèmes de développement sont énormes car même si le pays possède des atouts, en particulier dans le domaine de la production agricole, il a hérité d'une situation particulièrement difficile.

1. Premièrement, l'héritage d'une économie dualiste avec un secteur dit "moderne" mais entièrement entre les mains des européens (petites entreprises, grandes exploitations agricoles, sociétés privées d'import-export, ayant entraîné le gonflement des agglomérations portuaires dont Maputo - la capitale - compte un peu moins d'1 Mio d'habitants, et non adapté aux besoins du pays et axé sur les échanges avec le Portugal, l'Afrique du Sud et la Rhodésie.

Ceci est particulièrement remarquable dans le secteur agricole. D'une part, 394'000 exploitations mécanisées composées soit de lotissements européens dans les "colonatos", situées dans les vallées les plus fertiles, soit de plantations appartenant à de grandes sociétés étrangères qui étaient spécialisées dans les cultures d'exportation (thé, sucre, copra, sisal) et qui occupaient près des 3/4 des terres cultivées.

D'autre part, à côté de ce secteur réservé aux étrangers, la paysannerie mozambicaine, soit environ 1'260'000 petites exploitations familiales d'environ 2 Ha repoussées sur les terres les moins fertiles et occupant moins de 25 % des terres cultivées. Beaucoup de ces paysans émigraient temporairement dans les mines d'Afrique du Sud, dans les centres urbains ou dans les plantations afin d'obtenir un revenu monétaire. Ces paysans vivant en habitat dispersé n'avaient pas accès aux moyens de production autres que la houe et étaient soumis aux "cantineiros", marchands portugais et indiens qui s'occupaient de toute la commercialisation agricole et de l'approvisionnement (interdiction de commerce pour les mozambicains).

On comprend les difficultés du Gouvernement pour assurer, sur une telle base, la production prioritaire du vivrier, alors que le pays manque totalement de cadres et techniciens agricoles, que l'on comptait, à l'indépendance un taux d'analphabétisation de 90 %, et que la population rurale est encore fortement soumise aux maladies endémiques telles la bilharziose, la malaria, la maladie du sommeil, etc.

2. Secondement l'héritage d'une dépendance économique très marquée par rapport à l'Afrique du Sud et la Rhodésie. Les infrastructures routières et ferroviaires matérialisent ces relations puisqu'il existe dans le pays trois lignes de chemin de fer Est-Ouest qui relient chacune une région du pays (Maputo, Beira, Nanpula) avec l'Afrique du Sud ou la Rhodésie. De même sur ce territoire qui s'étale tout au long de l'Océan Indien il n'existe aucun axe routier Nord-Sud praticable.

- 5 -

Au moment de l'indépendance par ailleurs, plus de 100'000 travailleurs mozambicains étaient occupés en Afrique du Sud, principalement dans les mines ; aujourd'hui leur nombre est passé à 40'000 ce qui est loin d'être négligeable dans l'état actuel de l'économie du pays.

5.3.4. La volonté politique affirmée de promouvoir un développement qui réponde aux aspirations populaires. Le Frelimo est à la base de toutes les orientations politiques et économiques du gouvernement. C'est le parti unique, dit d'avant-garde révolutionnaire, dont le Comité central élu, composé de plus de 80 membres, exerce un rôle de premier plan dans l'élaboration et la conduite des options nationales.

Ce comité a montré qu'il était capable d'aborder les problèmes du pays de face et de pratiquer l'auto-critique. Il se dégage l'impression à Maputo que l'équipe dirigeante du pays n'est pas corrompue et se voue entièrement à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Depuis l'accession à l'indépendance et le départ des étrangers (on parle de quelques 200'000 techniciens portugais ayant quitté le pays) l'Etat a été amené à exercer une part prépondérante dans les activités économiques :

- nationalisation des principales plantations qui sont devenues des "machambas estatais" (fermes d'Etat) gérées avec l'aide des coopérants étrangers)
- nationalisation des biens immobiliers (les propriétaires de maisons d'habitation conservant toutefois l'usufruit de leur propriété à condition qu'ils y habitent)
- nationalisation de certaines entreprises industrielles.

Le gouvernement s'efforce également d'encourager le regroupement des populations rurales dans les Aldeias comunais (villages communautaires) et d'y promouvoir l'exploitation coopérative ou collective des terres. Lors de sa dernière session (du 7 au 16 août 1978), le Comité central du Frelimo a tiré le bilan de ces premières années d'existence des Aldeias comunais en décidant de donner une place plus importante à la production familiale.

Si le développement du Mozambique est régi selon le principe du centralisme démocratique, la pratique montre que les dirigeants s'efforcent de mettre à portée de l'ensemble de la population et des régions tous les services qui avaient été, du temps de la colonie, le privilège des villes et des étrangers. La politique mozambicaine de la santé est un exemple souvent cité dans les milieux internationaux qui la considèrent comme une application des recommandations en santé primaire.

./.

- 6 -

6. Ebauche d'un programme de coopération avec le Mozambique

6.1. La mission d'identification de projets menée en octobre 1978 a permis de retenir en accord avec la Direction de la Coopération internationale et les Ministères techniques, plusieurs idées d'actions de coopération.

L'ensemble de ces actions envisagées obéit à deux principes :

1. Leur choix répond dans la grande majorité des cas au critère fondamental "appui à la satisfaction des besoins essentiels de la population" principalement à travers les villages communautaires. Etant donné que la politique de développement du pays peut être considérée, trois ans après l'indépendance, comme en voie d'élaboration, il est apparu prioritaire de se centrer, dans une première étape, essentiellement sur des projets directement au service de la population plutôt que visant le renforcement du pouvoir central.

2. Les apports de la DDA seront orientés, au début, sur une seule région de manière à éviter toute dispersion dans un pays si vaste et avant même d'avoir accumulé une certaine expérience. Selon toute vraisemblance, il s'agira de la Province de Cabo Delgado (Nord-Est, région frontalière avec la Tanzanie, 900'000 habitants, 82'600 Km²) considérée comme défavorisée par le Gouvernement et proposée également par la FAO comme l'une des régions "pilotes" pour la réalisation de programmes de développement rural intégré. :

La population de cette Province est particulièrement mobilisée puisque c'est dans ces régions que s'est organisée la lutte de libération et que c'est là que les villages communautaires se sont le plus massivement implantés et développés.

6.2. Les possibilités concrètes d'action de coopération peuvent se préciser comme suit :

6.2.1. Approvisionnement en eau potable des Aldeias Communais de la Province de Cabo Delgado.

1. Contexte

La Direction nationale des eaux du Ministère des Travaux Publics et du Logement a décidé de concentrer son programme d'approvisionnement en eau potable du milieu rural sur les AC. Au sein de la Direction Nationale des Eaux, c'est le Service du génie sanitaire (Directeur : M. Mario Paulo) qui est responsable de ce programme. Des discussions que nous avons eues avec M. Paulo, il ressort que :

- à l'heure actuelle, le gouvernement a choisi 3 Provinces prioritaires : Cabo Delgado, Nampula et Gaza où apparemment existent les besoins les plus urgents ; le gouvernement souhaite que la Suisse apporte un appui à Cabo Delgado.

./.

- 7 -

- dans cette province, il y a 586 villages communautaires qui, dans leur grande majorité, connaissent de sérieux problèmes d'approvisionnement en eau potable.
- une antenne de la Direction Nationale a été installée à Pemba, capitale de la Province ; son personnel ne comporte qu'un ingénieur (portugais), 1 topographe, 1 dessinateur et elle dispose semble-t-il d'un camion et d'une jeep ; un petit programme de creusement ou forage de puits est en cours.

2. Appui demandé

Le Gouvernement nous a adressé en novembre 1978 une demande d'appui consistant en :

- la remise en état des captages et puits endommagés au cours des hostilités, ce qui nécessite la mise à disposition de quelques machines et d'équipement pour refaire fonctionner quelques 600 puits.
- l'étude et la réalisation d'un système d'adduction d'eau pour la récupération des eaux souterraines et superficielles pour les villages communautaires. Il s'agirait d'appuyer l'équipe provinciale et de constituer des équipes pour les 13 districts et leur fournir l'équipement et l'outillage nécessaires.

Le budget total sur trois ans (1979-81), s'élève à 64'400'000 escudos mozambicains (env. Frs. 3 Mio) et comprend la mise à disposition de moyens de transport et d'équipements, à l'exclusion du gros matériel de forage déjà existant, et la fourniture de matériaux (par expl. ciment, fer à béton, etc.) et de pompes pour les ouvrages hydrauliques. Il s'agit dans l'ensemble de moyens venant en complément de la participation en travail qui sera fournie par les villageois.

Il est envisagé d'envoyer en mission de consultation un hydrogéologue qui pourrait se rendre avec notre coordonnateur sur place pour l'établissement du dossier final.

6.2.2. Appui aux centres de formation de base de la santé, à leur encadrement dans les villages communautaires (év. pour la Province de Cabo Delgado).

1. Contexte

Se basant sur les expériences accumulées durant la guerre de libération, le Gouvernement a défini une politique de santé dont les principes sont décrits dans une brochure récente du Ministère de la Santé : "les soins de santé primaires au Mozambique". Ils peuvent brièvement être résumés ainsi :

- 8 -

- priorité aux actions d'intervention sur l'environnement (eau, hygiène, agriculture ...) par rapport aux mesures à caractère purement médical ;
- priorité à la prévention par rapport au traitement (notamment éducation sanitaire et nutritionnelle, vaccination, PMI, etc) ;
- promotion de la santé dans les villages sous la responsabilité de la communauté elle-même.

Pour atteindre les objectifs qu'il s'est assignés, le Gouvernement du Mozambique a, entre autres mesures, décidé de mettre sur pied dans les AC des centres de santé qui, dans une zone donnée, s'efforcent de s'occuper de l'ensemble des activités et des éléments susceptibles d'améliorer l'état de santé de la communauté. C'est l'AC qui désigne en son sein une personne scolarisée susceptible de devenir ce que l'on appelle un agent polyvalent élémentaire de la santé dont les principales tâches seront :

- l'éducation sanitaire et nutritionnelle
- la mobilisation de la population pour l'assainissement du milieu
- l'appui aux programmes de vaccination
- les soins les plus élémentaires
- l'évacuation des urgences
- etc.

Cet agent reçoit une formation sur 6 mois dans des centres créés par le Ministère de la Santé.

2. Appui souhaité

"Terre des Hommes - Bâle" nous avait adressé en sept. 1978 une demande pour une contribution financière à un projet qu'ils avaient élaboré avec le Ministère de la Santé au Mozambique. Il s'agissait principalement de la formation et de l'encadrement d'agents nutritionnels pour lutter contre la malnutrition infantine.

La Direction de la coopération internationale et le Ministère de la Santé à qui nous avons fait part de cette proposition ont préféré nous orienter vers un autre projet. Ceci s'explique du fait que le Ministère est en train de reconsidérer sa politique en matière nutritionnelle.

Le Ministère de la Santé souhaiterait obtenir de la DDA pour une province (éventuellement Cabo Delgado) les moyens lui permettant de mener à bien son programme pour la formation et l'encadrement des "agents polyvalents élémentaires". Il s'agirait de personnel (médecins), d'équipements didactiques, de médicaments, de moyens de transport, etc., en complément des apports propres gouvernementaux.

Le budget prévisionnel de la contribution suisse est fixé à Frs. 500'000.-- de dépenses annuelles.

./.

Le Gouvernement mozambicain prévoit adresser à la DDA un avant-projet en 1979. Le principe d'une mission d'étude sur place a été accepté du côté mozambicain. Il se pourrait néanmoins que le Gouvernement définisse pour la coopération internationale d'autres priorités dans le domaine de la santé.

6.2.3. Appui aux villages communautaires dans le cadre d'un programme de développement rural en Province de Cabo Delgado.

1. Contexte

Le Gouvernement mozambicain a fait appel en octobre 1978 à une mission de la FAO afin de dresser un certain bilan de sa politique de développement rural et des villages communautaires.

Un rapport intitulé "Observations et propositions pour la planification du développement des Aldias communaux" sortira début 1979.

Selon les contacts que nous avons eus à la FAO à Rome, il ressort que les recommandations vont dans le sens de concevoir à l'avenir les villages communautaires moins sous leur aspect politique et administratif qu'en tant que "base économique de la construction nationale".

Il est proposé concrètement de localiser 4 zones prioritaires qui joueraient le rôle de "zones-écoles". L'une d'entre elles serait située dans la Province de Cabo Delgado et il y serait mené un programme de développement rural intégré et global.

2. Coopération envisagée

La Direction de la Commission nationale des villages communautaires est intéressée à bénéficier d'un concours de la DDA et attend le rapport de la FAO avant de préciser ses besoins. La FAO souhaite fortement collaborer avec la DDA dans le cas de la réalisation d'une "zone-école" en Province de Cabo Delgado et il est envisagé que cela pourrait concerner plus particulièrement un appui pour le reboisement ou pour la culture attelée ou pour l'artisanat rural.

En tant que montant indicatif, l'on peut retenir des dépenses pour la DDA qui s'élèveraient au cas où une telle idée viendrait à se concrétiser, à Frs. 500'000.-- par an à partir de 1980.

6.2.4. Appui à la Direction nationale de la géographie et du cadastre (DINAGECA)

1. Contexte

Suite au mémorandum (cf page 1) signé en mai 1978 entre la DDA et la DINAGECA, il est convenu que la DDA apportera à cette institution des appuis ponctuels sur demande, au gré des besoins qu'elle exprimera.

- 10 -

2. Appui souhaité

Le Gouvernement mozambicain a adressé à la DDA en décembre 1978 une demande de financement de bourse de formation en Suisse pour le responsable des appareils et équipements de la DINAGECA. Il s'agirait d'un stage de huit à douze mois à l'Ecole Suisse de photogrammétrie à St. Gall.

Une autre demande est attendue pour janvier 1979 pour la mise à disposition d'un opérateur en photo aérienne pour 6 mois.

Le budget est de Frs. 50'000.-- pour 1979

6.2.5. Topping up pour les coopérants engagés directement par le gouvernement mozambicain.

1. Contexte

Il y a au Mozambique une douzaine de coopérants (es) suisses ayant un contrat avec le Gouvernement mozambicain. Ces coopérants, d'après les renseignements recueillis par la mission d'octobre 78, font un excellent travail, souvent dans des conditions difficiles et à la satisfaction du Gouvernement qui à travers eux s'est fait une image favorable du "coopérant suisse".

Ces coopérants ont tous des contrats d'un an renouvelable, le Gouvernement se gardant ainsi la possibilité de se libérer de ceux qu'il juge peu adaptés. Leur salaire mensuel, basé sur la grille des salaires nationaux, s'élève entre Frs. 700 et 900.--

2. Appui envisagé

Nous envisageons offrir un topping-up aux coopérants engagés sur place.

Cet appui doit être conçu comme un encouragement à ce que le Gouvernement mozambicain engage lui-même les coopérants dont il a besoin. Les coopérants actuels ont exprimé le désir d'obtenir une aide pour couvrir leurs frais d'assurances (accidents, maladies, chômage, AVS, caisse pension, etc.) et pécule de reclassement, leur rémunération actuelle ne leur donnant pas la possibilité de se garantir, eux et leur famille, pour l'avenir.

Selon les discussions qui ont eu lieu avec la Section du personnel, il est envisagé d'octroyer un montant individuel correspondant à celui financé par la la DDA aux organisations de volontaires privés.

Le budget annuel pour la période 1979/1981 serait de

Frs. 12'000 aux 12 coopérants : Frs. 144'000.--

./.

6.2. Appui au programme de sécurité alimentaire

1. Contexte

Le gouvernement mozambicain a demandé à la FAO de lui apporter son appui pour la mise sur pied d'un programme de sécurité alimentaire. Ce programme revêt, à ses yeux, une très haute priorité. Les raisons en sont connues : fréquence des calamités naturelles (inondations ...), afflux des réfugiés, faiblesse de l'appareil de commercialisation et difficultés de transport à l'intérieur du pays.

La mission de la FAO qui s'est effectuée en octobre 1978 remettra son rapport en janvier 1979. Certaines des propositions d'action ont été déjà discutées et la FAO propose à la DDA de participer au financement de deux d'entre elles : (*)

- création d'une équipe mobile par province pour l'entretien et le contrôle des stocks de districts existants où l'on compte des pertes de vivres de l'ordre de 30 % actuellement, en raison d'une absence de maîtrise des problèmes techniques de conservation.

Le projet est estimé à US \$ 300'000.-- pour deux ans et devrait permettre d'éliminer ces pertes évaluées à 10'000 tonnes par an (soit une valeur à l'importation de US\$ 1'500'000.--).

- création de stocks de sécurité dans 3 ports du pays - Maputo, Beira, Nakala - pour une capacité de 60'000 tonnes (correspond à deux mois d'importation de grains, soit 50'000 tonnes, et aux besoins alimentaires pour 4 mois pour 220'000 personnes lors d'un cataclysme, soit 10'000 tonnes)

2. Appui envisagé

La DDA pourrait participer à ce programme pour un montant de l'ordre de Frs. 500'000.--

La contribution de la DDA dans son ensemble, pour l'appui au programme de sécurité alimentaire, serait de l'ordre de Frs. 1 Mio sur 2 ans.

(*) cf p.v. de la réunion FAO-Rome, de Rham (14. octobre 1978)

7. Conclusions

7.1. Prévisions budgétaires pour l'ensemble du programme de coopération entre la DDA et le Mozambique.

PROJET		Dépenses en Frs.		
		1979	1980	1981
1. approv. eau potable	demande officielle	1 Mio	1 Mio	1 Mio
2. centres formation santé			0,5 "	0,5 Mio
3. dév. rural Cabo Delgado			0,5 "	0,5 Mio
4. appui Dinareca	demande officielle		0,05 "	0,05 Mio
5. topping up coop. locaux		0,15 Mio	0,15 "	0,15 Mio
6. sécurité alimentaire		0,05 Mio	0,5 "	
TOTAL :		1,65 Mio =====	2,7 Mio =====	2,2 Mio =====

7.2. En conséquence :

La section Afrique Orientale demande à ce que le Comité de Programme donne son approbation pour le programme indicatif décrit dans la présente entrée en matière et réserve un montant global d'env. 4 Mio pour sa réalisation.

SECTION AFRIQUE ORIENTALE

Collaborateurs : Ph. Ede Rham/G. Capt

R. Dannecker
Le chef de section :
R. Dannecker

D E C I S I O

Le Directeur de la DDA

M. H. H. H.

Berna,